

Les photos et le compte rendu des travaux de déblaiements

de novembre 1991.

Le creusement montre bien l'effondrement vertical au-dessus de la ligne de cisaillement.

Les moellons sont quasiment tous intacts .

L'excavation a atteint le donjon au niveau de la poterne du pont-levis, juste au dessus de la porte d'entrée.

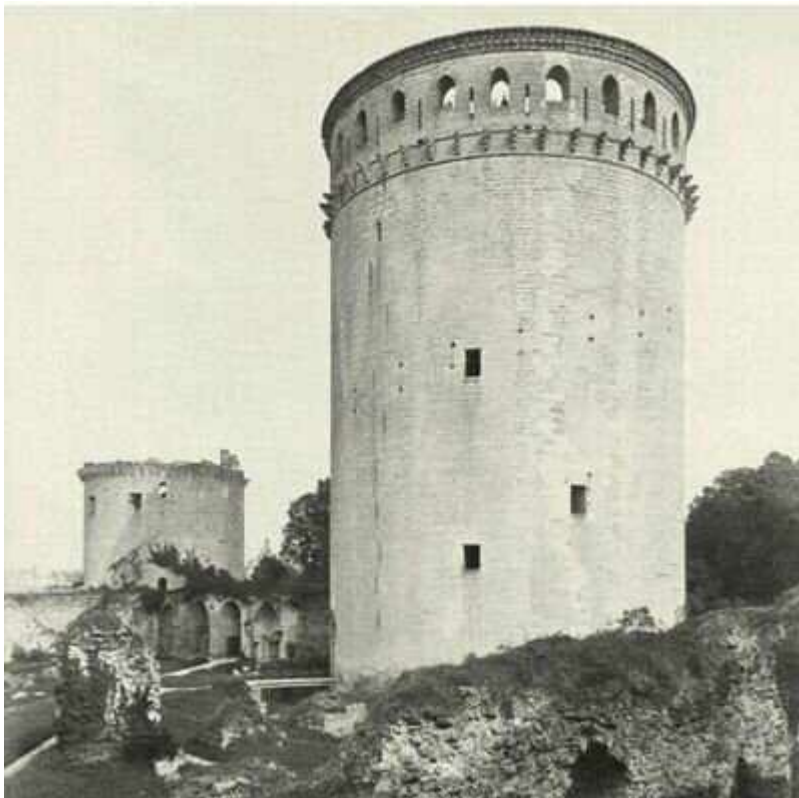
Le point le plus profond du creusement qui correspond à une hauteur de plus de 6 mètres par rapport au fossé entourant le donjon est aujourd'hui à plus de trois mètres du niveau du sol .

Le travail d'excavation fait par un seul grutier montre à l'évidence que le déblaiement total n'est pas un travail important.

On remarque le marquage des moellons des parties hautes du donjon qui se sont effondrées pratiquement sans casse .

Ces vestiges montrent la solidité de l'ensemble et la très grande possibilité de récupération de larges parties de l'édifice .

^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^















AG/CG

COUCY LE CHATEAU

COMPTE RENDU DU RENDEZ-VOUS DE CHANTIER DU 22 NOVEMBRE 1991.

N.B. Les communications relatives à la réception des travaux ont été envoyées par le président de l'association.

PRESENTS :

- Monsieur le Président du Conseil Général de l'Aisne.
- Monsieur le Docteur Martin, Conseiller Général du Canton de Coucy le Château.
- Madame LEFEVRE, Maire de Coucy le Château.
- Monsieur SIMONET, Représentant Monsieur BARRIE Directeur Régional des Affaires Culturelles de Picardie.
- Monsieur BURLET, Président de l'A.R.D.O.C.
- Monsieur HANNART François, Secrétaire de l'A.R.D.O.C.
- Monsieur NICOLAS René, Trésorier de l'A.R.D.O.C.
- Général AMBLARD Michel.
- Messieurs
Hubert de Faÿ.
Jean-Louis FORZY.
Jean-Pierre GROSCLANDE.
Gérard MAURICE.
Yves GEUGNON.
Grégoire LERAY.
- Docteur Marcel CAUX.
- Messieurs
Alain GIGOT, Architecte en Chef des Monuments Historiques.
D. LEDOUX.
J. LANERY.
J. RIVIERE, Agence des Monuments Historiques de l'Aisne.
- Cabinet GRAHAL.
- Messieurs
J. LIGER, Architecte.
GANDON.
et DERVIN Cabinet GANDON.
BOUREUX, Archéologue.
MASCITTI, Entrepreneur.

EXAMEN DE CHANTIER

La première phase de déblaiement correspondant au sondage demandé par la D.R.A.C. est terminée. Le chantier se présente sous la forme d'un énorme cratère en direction de l'ouest de 15 m de large sur 25 m de long et d'environ 9 m de haut par rapport au niveau du sol. La zone dégagée a permis de mettre au jour la façade extérieure de la porterne du donjon comprenant :

- 1) Une partie de la base conique du donjon dégagée sur quatre assises (environ 3 m²).
- 2) La base moulurée en encorbellement de la logette où venait se rabattre une partie du pont levis. (sur une longueur d'un mètre environ).
- 3) Une faible partie parementée de la face intérieure Nord de la logette (l'angle Nord, ainsi que la moitié de son seuil ayant été détruits par l'explosion).

4) Une des trois cavités aménagées pour recevoir les pièces de bois destinées à maintenir en place le pont levis qui se trouvaient à environ 2 m sous le seuil de la logette. L'escarpe du donjon ayant été repérée l'équipe chargée de la fouille a procédé au dégagement de la contrescarpe, c'est à dire la paroi interne de la chemise du donjon. Bien que très endommagée à cet endroit, celle-ci a été dégagée sur une profondeur de 12 assises (soit sur une hauteur de 3,50 m par rapport au niveau des sols, la largeur du fossé est à cet endroit d'environ 7,50 m).

La nature de cette excavation, compte tenu des matériaux en équilibre et des parois presque verticales de la tranchée n'a pas permis, pour des raisons évidentes de sécurité, de descendre dans la fouille pour faire des relevés des vestiges du donjon mises au jour pour la 1ère fois depuis 74 ans.

CLOTURE DU CHANTIER

- Le site du château étant ouvert à la visite il a été décidé de remblayer la fouille et d'éliminer tous les risques d'éboulement pouvant survenir au cours de l'hiver et pouvant blesser les visiteurs. Une barrière de sécurité a été également installée tout autour de l'excavation dans l'attente d'une campagne de fouilles ultérieure.

DESCRIPTION DES MATERIAUX DEBLAYES

La composition des déblais qui constituent les ruines à l'emplacement du donjon peut se répartir en 4 catégories :

- 1) Moellons de pierre calcaire informes ayant servi au blocage des maçonneries - de petit et moyen appareil.
- 2) Pierres assisées, éclatées, fortement dégradées - de gros appareil mais irrécupérables.
- 3) Pierres assisées de parement intérieur ou extérieur, en bon état ou légèrement épauprées de gros appareil - ont été inventoriées et numérotées.
- 4) Fragments de pierres moulurées, sculptées, avec marques de tacherons, ou graffitis divers - ont été inventoriés et numérotés.
- 5) Sable et chaux et divers matériaux mélangés tels que silex, grès, terre cuite, etc... ayant servi de liant dans la construction du donjon. Le tout étant réduit en poussière suite à l'explosion.

DESCRIPTION SUCCINCTE DU MATERIEL ARCHEOLOGIQUE DECOUVERT DANS LES DEBLAIS AU COURS DE CE SONDAGE

- 5 fragments d'un culot provenant de l'intérieur du donjon niveau rez-de-chaussée.
- Nombreux voûtains des nervures des voûtes intérieures.
- Fragments de parvage en terre cuite.
- Crochets de liaison en fer et matériel divers.

(Tous ces objets seront étudiés ultérieurement).

SYNTHESE DU SONDAGE

Les documents suivants seront nécessaires pour compléter l'étude qui doit être remise à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

1) Mission photographique

Vues aériennes commandées par l'ordre de mission et sélectionnées par l'Agence des Monuments Historiques.

2) Mission topographique

- a) le volume excavé.
- b) subdiviser si possible le volume pour chaque catégorie de matériaux.
- c) volume restant à déblayer.
- d) liste des pierres numérotées et leur provenance.
- e) plan avec lignes de niveaux de l'excavation.

3) Mission de l'entreprise

Prévoir un entretien avec l'entreprise dès que le géomètre aura établi son quantitatif.

NOTE COMPLEMENTAIRE

L'entreprise MASCITTI et le Cabinet GANDON sont félicités pour le travail accompli. Grâce à leur action efficace due à la qualité des intervenants ce sondage, pratiqué avec de faibles moyens financiers a donné toutes les indications que l'on pouvait souhaiter obtenir. Cette intervention partielle devient donc grâce à eux un élément essentiel du projet de déblaiement des fossés du donjon.

L'Architecte en Chef des Monuments
Historiques

Le Chargé d'étude
Architecturale

A. GIGOT

A. LIGER

Diffusion

Monsieur BURLET, Président de l'A.R.D.O.C.
Madame LEFEVRE, Maire de Coucy le Château.
Direction Régionale des Affaires Culturelles.
Conservation Régionale des Monuments Historiques.
Service Départemental de l'Architecture.
Monsieur J. LIGER, Architecte.
Cabinet GRAHAL.
Cabinet GANDON.
Monsieur M. BOUREUX.
Entreprise MASCITTI.